

CARNET DE VILLAUDRIC

Mai 2007

Numéro
200



Résultats du 1er tour des élections Présidentielles à VILLAUDRIC

Inscrits : 988 Votants 882 Blancs ou nuls : 6 Exprimés : 876

Ont obtenu :

Olivier BESANCENOT	36 voix	4,11 %
Marie-George BUFFET	19 voix	2,17 %
Gérard CHIVARDI	4 voix	0,46 %
François BAYROU	152 voix	17,35 %
José BOVÉ	16 voix	1,83 %
Dominique VOYNET	16 voix	1,83 %
Philippe de VILLIERS	14 voix	1,60 %
Ségolène ROYAL	278 voix	31,74 %
Fredéric NIHOUS	10 voix	1,14 %
Jean-Marie LE PEN	104 voix	11,87 %
Arlette LAGUILLER	14 voix	1,60 %
Nicolas SARKOZY	213 voix	24,32 %

Les dates à retenir pour le mois de Mai

Lundi 7 mai : Secrétariat de Mairie Fermé.

Mardi 8 : - messe à 10h commémoration du
82ème anniversaire de la fin de la guerre 39/45

- repas des Anciens Combattants
inscriptions avant le 4 mai.

Mercredi 9 : dernier jour d'inscription
maisons fleuries à la Mairie.

Jeudi 10 : sortie en Aveyron.

Dimanche 13 : portes ouvertes Château Caze

Jeudi 24 : goûter d'anniversaires.

Lundi 28 mai : Secrétariat de Mairie Fermé.

carnet@villaudric.fr

Siège : Mairie de Villaudric

Responsable de la publication : Gérard Ségy

Mise en page et impression : Jacqueline Deschamps

Téléphone : 05 61 82 44 13

Télécopie : 05 61 82 96 60

Messagerie : carnet@villaudric.fr

Associations, vous pouvez déposer vos articles
(obligatoirement sur disquette ou e-mail)

Petites annonces soit manuscrites ou e-mail

Pour le Carnet de Villaudric : **mois de juin**

Jusqu'au 25 juin - dernier délai - Merci

Le coin des affaires

A vendre :

- ◆ Cause changement de véhicule, vends disques freins neufs 100 € et plaquettes de freins neuves 50 € pour véhicule **Peugeot 406. Tél : 05.61.82.46.97**
- ◆ Vds Ford Escort diesel CT OK année 1991 (5 portes) 197.000 kms Prix 1.200 € à débattre. (05.61.09.91.20 ou 06.71.59.78.15)
- ◆ Vds Peugeot 206 XT diesel (Pack Clim) 5 portes année 2001 Excellent état Tel 05.61.82.88.92
- ◆ Vds 1 lit en 90 fer forgé blanc + sommier latte + matelas + 1 chevet fer forgé blanc également. Prix 40 €

Tél 05.62.79.11.63

- ◆ Vds 1 fauteuil relax Everstyl Très bon état 200 €
1 fauteuil cuir rustique (meuble Delmas) 300 € le tout éventuellement à débattre Tél 05.61.82.42.75 (laisser coordonnées si absents).

Perdu : Je m'appelle Zéphir, un chat Européen de 7 mois. Mon poil est roux et mon poitrail blanc. Je me suis enfui le 31 mars 2007 de chez mes maître au 56 route de Sayrac. Si vous m'avez recueilli, pensez à téléphoner au 05.62.79.13.41 pour que je le retrouve rapidement. Merci

Offre d'emploi

**Recherchons femme de ménage à la Station service AVIA autoroute A 62 Fronton pour un contrat CDI de 100 heures.
Contacter Mme Vacherie au 05.3427.28.90**

**Assistante maternelle agréée cherche enfant à garder. Disponible dès septembre.
La Valette, route de Villematier 31620 Villaudric
Tél : 05.62.79.19.06**

Les Chantiers de la Pandoule
Gros œuvres d'espaces verts



Henry BROUSSE

Tél. 06 62 54 96 81
05 61 82 96 16 (H.R.)

Email : brousseelibro@aol.com

86 chemin de la Pandoule - 31620 Villaudric • Siret 344 164 660

Travaux de défrichage - Débroussaillage - Préparation du sol - Engazonnement - Micro-terrassement
Petite maçonnerie - Plantations - Taille - Entretien espaces verts - Fumure
Désherbage plantes vivaces/annuelles
-Devis gratuit-

Réunion publique du 28 mars 2007

De nombreux Villaudricains ont assisté à cette réunion publique organisée pour la présentation du projet de ZAC. Elle s'inscrit dans la procédure de concertation publique obligatoire dans ce genre d'opération.

1 – Situation actuelle de l'étude de la ZAC de GOURDIS

La ZAC de Gourdis comprend les terrains situés à Gourdis au dessus du cimetière



environ 10 ha ainsi que les terrains propriétés de la famille Blannès situés à proximité du village en bordure de la route de Bouloc.

Le bureau d'études CREHAM avait pour mission de proposer en concertation avec le Conseil municipal une réflexion d'ensemble et un schéma d'aménagement des terrains situés dans le périmètre d'étude de la ZAC.

Cette étude a été menée dans le cadre réglementaire du POS de la commune. Les terrains concernés sont déjà classés en zone I NA (POS 1987), autrement dit zone d'aménagement d'ensemble, équipée en matière de réseaux collectifs et de voirie.

L'étude de cette zone a été réalisée et a permis de définir les secteurs d'aménagement, les types

d'habitats, de services et d'équipements possibles.

Cette étude a montré la faisabilité de cette opération et l'intérêt de l'envisager dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique en utilisant la procédure de ZAC.

2 – Avantages d'une procédure de type ZAC

Cette procédure paraît la plus appropriée car elle permet aux personnes publiques de gérer les opérations d'aménagement, de gérer le calendrier de leur réalisation dans le temps, tout en prévoyant conjointement les équipements publics d'infrastructures (réseaux, voiries) et de superstructures (station d'épuration, école, cantine) rendues nécessaires par l'urbanisation de la zone.

Cette problématique n'est pas prise en compte lorsqu'il s'agit de particuliers qui vendent leurs terrains diffus ou en lots en fonction des demandes et de l'offre du marché. C'est la situation que l'on connaît à Villaudric depuis quelques années.

Cette procédure permet aussi de maîtriser les volets architectural, paysager, environnemental. (Voir présentation).

3 – Points soulevés par les participants lors de cette réunion

Au cours de cette réunion des interrogations et des inquiétudes légitimes à ce stade de l'étude sont apparues, en particulier concernant des voies de contournement futures possibles. S'agissant d'un document d'étude, le CREHAM avait envisagé toutes les options éventuelles en matière de liaisons.

Une rencontre avec les personnes concernées a permis de calmer ces inquiétudes en leur précisant qu'il n'y a pas de projet de voie de contournement, ces éléments ne figureront pas dans les documents de la ZAC qui seront affichés en Mairie ni dans les documents définitifs.

Une autre question soulevée a été l'augmentation prévisible de la population de la commune. Celle-ci est inéluctable dans le contexte de développement du Nord Toulousain, elle est aussi nécessaire pour la vie et la dynamique de la commune.

La procédure de ZAC ainsi que le POS actuel permettent que cette augmentation soit maîtrisée dans le temps et dans l'espace. Ce n'était pas le cas lorsque les particuliers ont vendu des terrains à bâtir.

4 – Position du projet vis-à-vis des Bâtiments de France

Une partie du périmètre de la ZAC est située dans le cercle de 500 m soumis au contrôle des Bâtiments de France. Mme Brou Poirrier, architecte a fait quelques observations mineures sur cet aménagement de ZAC.

5 – Phase suivante de l'Etude

Les observations émises vont être prises en compte par le bureau d'étude et transcrites dans les documents qui seront mis à disposition du public lors de la phase de consultation.

Cette phase de concertation permettra à chacun de s'informer, de consulter le dossier de ZAC, de rencontrer les élus, de formuler des observations et des demandes.

Les documents constitutifs du dossier pourront être consultés en Mairie à compter du 30 mai 2007, le registre des observations sera aussi à disposition de chacun.

Villaudric participera pour la troisième année consécutive au Forum Social 2007 qui se déroulera **le samedi 9 juin au complexe sportif de Bouloc**. 14 communes seront partenaires de cette manifestation qui regroupent un bassin de population d'environ 41.600 habitants.

Les objectifs de ce forum social 2007 sont similaires à ceux des années passées, c'est-à-dire renforcer les liens entre les partenaires sociaux intervenant sur notre zone géographique, et mieux les faire connaître au grand public. Une quarantaine seront présents cette année encore. Parmi eux la C.A.F, la C.R.A.M, la M.S.A, le Centre Médico-Social, le Bureau Emploi de Bruguières et celui de Bouloc, l'AMFPAD service Famille et Personnes Agées etc.....

Les partenaires ont proposé cette année de développer le pôle « Emploi ». Plusieurs filières du Territoire seront représentées : Bâtiment - Logistique - Services à la personne avec comme objectif l'information et la découverte sur ces différents métiers. Les partenaires présents auront des propositions concrètes d'emploi et des suivis individuels seront mis en place à la suite du Forum

Le Forum est ouvert à toutes et à tous. Rendez - vous le samedi 9 juin de 9h00 à 13h00 au Complexe sportif de Bouloc

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2006

Le mardi 13 mars 2007, le Conseil Municipal se réunissait sous la présidence de M. le Maire afin de procéder au vote du Compte Administratif des différents budgets communaux.

Le Budget Commune : Rappel des réalisations en investissement.

Logiciels de gestion secrétariat : 485,58 € et 382,72 €

Travaux d'alimentation électrique de la fontaine du jardin public : 1.468,69 €

Mobilier école maternelle : 439,53 €

Matériel informatique mairie : 2.240,91 €

Pupitre de conférence mairie : 675,74 €

Convecteurs électriques programmables salle des associations : 1.189,42 €

Travaux de raccordement au réseau pluvial et de l'assainissement pour l'école et la médiathèque : 4.264,64 €

Travaux en Régie (divers travaux réalisés par les employés communaux) : 11.815,25 €

Travaux extension école et création de la médiathèque (honoraires + travaux) : 336.795,13 €

Acquisition foncière pour la création du piétonnier Place-rue de l'Aucenelle : 4.600,00 €

Location Algécos durant les travaux à l'école : 3.216,05 €

Avance du budget commune pour le budget du lotissement Gourdis : 20.362,50 €

La section de fonctionnement à un total de dépenses de 567.157,14 € et un total de recettes de 751.125,36 €, soit un excédent de 183.968,22 €.

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	198.814,90	013 Produits de gestion courante	68.331,68
012 Charges de personnel	245.438,06	72 Production immobilisée	11.815,25
65 Charges de gestion courante	88.270,42	73 Impôts et Taxes	322.987,99
66 Charges financières	33.442,96	74 Dotations, subventions	305.430,70
67 Charges exceptionnelles	184,80	75 Autres produits de gestion	28.413,54
68 Dotation aux amortissements	1 006,00	76 Produits financiers	5,76
		77 Produits exceptionnels	2.914,55
		014 Atténuation de charges	11.225,89
	567.157,14		751.125,36

La section d'investissement à un total de dépenses de 711.242,43 € et un total de recettes de 633.935,00 € d'où un déficit de 77.307,43 €. Pas d'emprunts effectués.

Le budget de l'eau : rappel des investissements :

Honoraires DDA sur la tranche de la route du Ruisseau : 1.518,92 €.

Au niveau de la section de fonctionnement, le montant total des dépenses est de 132.223,59 € et celui des recettes de 157 643,50 € soit un excédent de 25 419,91 €.

DEPENSES		RECETTES	
605 Achat eau Villemur	27.916,99	7011 Vente eau	75.703,45
6061 Electricité station	7.011,98	7012 Taxes pollution	17.219,80
615 Frais entretien réseau	17.023,51	7064 Location compteurs	20.064,00
618 Frais analyses eau	4.753,14	704 Branchement des particuliers	11.005,04
621 Frais de personnel	10.409,07	748 Subventions du Département	10.601,83
622 Frais de branchements		74 Reversement AFBAG	881,50
635 Redevance FNDAE	19.101,00	777 Reprise subvention	22.167,36
661 Intérêts des emprunts	13.837,07	778 Trop versé	0,52
681 Amortissements	32.170,83		
	132.223,59		157.643,50

Le montant total des dépenses d'investissement est de 39.680,57 € celui des recettes 94.974,94 € d'où un excédent de 55.294,37 €. Il n'y a pas eu d'emprunt effectué.

Le budget assainissement : Je rappelle que le budget assainissement est financé uniquement par les administrés qui sont raccordés au réseau de l'assainissement collectif.

Rappel des investissements.

Honoraires DDA sur la tranche de la route du Ruisseau : 4.879,68 €.

Le montant total des dépenses d'investissement est de 40.333,27 € celui des recettes 89.263,12 € d'où un excédent de 48.929,85 €. Il n'y a pas eu d'emprunt effectué.

Au niveau de la section de fonctionnement, le montant total des dépenses est de 53.709,75 € et celui des recettes de 64.863,18 € soit un excédent de 11.153,43 €.

DEPENSES		RECETTES	
6061 Consommation EDF	365,87	Excédent reporté	10.001,17
622 Contrôles assainissement	2.054,49	704 Branchement des particuliers	3.680,00
621 Frais de personnel	6.200,00	7061 Produit consommation eau	6.842,55
615 Frais d'entretien	2.402,44	7064 Location des compteurs	6.264,00
661 Intérêts des emprunts	17.972,03	741 Subventions annuités	7.929,32
673 Trop perçus	0,00	777 Reprise subventions	21.608,92
681 Amortissements	24.714,92	661 ICNE	279,72
	53.709,75		64.863,18

Autres Budgets :

Le Compte Administratif du budget "Lotissement Gourdis". En investissements un excédent de 2.475,00 € avec 20.362,50 € en dépenses et 22.837,50 € en recettes. La section de fonctionnement est équilibrée à 20.362,50 €.

Le Compte Administratif du budget de la Zone Artisanale est à 0, il n'y a eu aucune opération financière sur ce budget en 2006.

Le Compte Administratif des services funéraires est en excédent de 2 268,49 € en fonctionnement et 528,63 € en investissements.

Le Compte Administratif de l'Aide Sociale est en excédent de 453,22 €.

LES BUDGETS PRIMITIFS COMMUNAUX 2007

La séance du Conseil Municipal du vendredi 13 avril était consacrée à la présentation et au vote du budget primitif communal et des différents budgets annexes. Ils doivent être présentés en équilibre.

Le Budget Primitif commune

1 une section de fonctionnement équilibrée à 729.587 Euros,

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	274.781,00	013 Produits de gestion courante	66.000,00
012 Charges de personnel	269.500,00	72 Production immobilisée	12 000,00
65 Charges de gestion courante	152.600,00	73 Impôts et Taxes	333.916,00
66 Charges financières	31.500,00	74 Dotations, subventions	283.365,00
67 Charges exceptionnelles	200,00	75 Autres produits de gestion	29.000,00
68 Dotation aux amortissements	1.006,00	76 Produits financiers	2.306,00
		77 Produits exceptionnels	0,00
		014 Atténuation de charges	3.000,00
		002 Excédent antérieur reporté	0,00
	729.587,00		729.587,00

Concernant les recettes, les impôts locaux sont en augmentation de 3% sur la taxe d'habitation et sur le foncier non bâti de 3% également sur le foncier bâti et la taxe professionnelle.

2 une section d'investissement équilibrée à 1.496.092,00 € en recettes et en dépenses.

Les réalisations prévues

Extension école élémentaire : 270.000,00 €

Aménagement cour et clôture de l'école élémentaire : 42. 600,00

Création médiathèque + logiciel de gestion + mobilier + matériel informatique : 280.000,00 €

Urbanisation rue de l'Aucenelle, rue du 20 août 1944 et partie restante de la rue de la Négrette : 425 000,00 €

Complément mobilier SDF (tables) : 1.500,00 €

Ralentisseur route de Fronton : 30.000,00 €

Véhicule pour le remplacement de la fourgonnette : 15.000,00 €

Matériel pour l'atelier municipal : 4.000,00 €

Financement des budgets annexes (ZAD et Gourdis) : 223.713,00 €

Avec le budget du Pool Routier, fin de l'aménagement des terrains situés derrière l'école : réalisation d'un piétonnier reliant la rue de l'Aucenelle à la Place Emile Bordes, de terrains de jeux pour la pratique du jeu de pétanque et d'un terrain multi-sports pour les jeunes.

Le Budget de l'eau

Section d'exploitation équilibrée à 162.721,00 €.

DEPENSES		RECETTES	
605 Achat eau Villemur	35.000,00	7011 Vente eau	71.334,00
6061 Electricité station	9.000,00	7012 Taxes pollution	20.000,00
615 Frais entretien réseau	20.000,00	7064 Location compteurs	20.000,00
618 Frais analyses eau	6.000,00	704 Branchement des particuliers	4.000,00
621 Frais de personnel	25.000,00	748 Subventions du Département	25.627,00
628 Frais d'insertion, publication	500,00		
635 Redevance FNDAE	22.000,00	777 Reprise subvention	21.760,00
661 Intérêts des emprunts	12.848,00		
681 Amortissements	31.873,00		

654 Pertes sur créances	500,00		
	162.721,00		157 650,00

Section d'investissement équilibrée à 360.980,00 €.

En section d'investissement on retrouve en dépenses le renouvellement des canalisations route de Villemur. Début des travaux courant juin.

Le Budget Assainissement

Section d'exploitation équilibrée à 55.390,00 €.

DEPENSES		RECETTES	
6061 Consommation EDF	500,00	704 Branchement des particuliers	0,00
622 Redevance contrôle	1.500,00	7061 Produit consommation eau	8.500,00
621 Frais de personnel	7.972,00	7064 Location des compteurs	6.200,00
615 Frais d'entretien	3.000,00		
661 Intérêts des emprunts	17.703,00	741 Subventions annuités	7.929,00
673 Trop perçus		777 Reprise subventions	21.608,00
681 Amortissements	24.715,00	002 Excédent de fonctionnement reporté	11.153,00
	55.390,00		55.390,00

Section d'investissement équilibrée à 101.353,00 € avec comme caractéristique principale une provision permettant la réfection de deux filtres de la station d'épuration.

Le Budget Zone Artisanale

Il présente une section d'investissement et d'exploitation respectivement équilibrées à 168.122,00 € et 104.671,00 €. Fin de l'aménagement de la zone au niveau des réseaux EDF, France Télécom et éclairage public. Le budget communal finance ces investissements à hauteur de 152.551,00 €

Le Budget Lotissement Gourdis

Il présente une section d'investissement et d'exploitation respectivement équilibrées à 91.525,00 €.

En exploitation poursuite des frais d'études sur l'aménagement de la zone. Le budget communal finance cet aménagement à hauteur de 71.162,00 €

Le Budget Services Funéraires

Il est équilibré en fonctionnement avec 2 468,00 € en recettes et en dépenses. Un excédent d'investissement de 528,00 €

Le Budget Aide Sociale

Il est équilibré en fonctionnement avec 763,00 € en recettes et en dépenses.

Comme toujours vous pouvez venir consulter ces documents en Mairie.

JAYLES Louis
Adjoint délégué au Budget

Informations Municipales

État civil

DECES : LACAN Edmond décédé le 13 avril 2007 à l'âge de 69 ans 21 Rue de la Négrette

NAISSANCE : Robin, Matéo, Scott PENDARIES né le 20 avril 2007 à Saint-Jean 22 route de Bouloc.

Loïc Pons-Laynat né le 9 avril 2007 à la Clinique de l'Union.

Secrétariat de Mairie

Le secrétariat de Mairie sera fermé le 7/05 veille du 8 mai et le lundi 28 mai.

N'oubliez pas ?

Village et Maisons fleuries 2007



Villaudric comme tous les ans est inscrit au concours des Villages fleuris organisé par le Conseil Général de la Haute-Garonne. Nous présenterons cette année les aménagements réalisés sur le parking du cimetière qui n'étaient pas opérationnels l'an dernier lors du passage de la commission.

Parallèlement se déroule le concours des Maisons fleuries. Il est ouvert aux seuls habitants des communes inscrites. Peuvent y participer les maisons d'habitations, les commerces. La sélection



des maisons fleuries est laissée à l'initiative des communes qui doivent communiquer une liste de cette sélection lors de l'inscription (article 8). La sélection ne doit pas dépasser 5 participants (article 9). Les maisons fleuries doivent impérativement être visibles de la route (article 10).

Pour participer à ce concours, inscrivez vous au secrétariat de Mairie avant le mercredi 9 mai dernier délai.

Trois lauréats sont récompensés par le Conseil Général et la Commune.

Info-Poste

En raison des travaux de rénovation du bureau de Poste de Fronton, le bureau de Villaudric sera ouvert matin et après-midi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Ces travaux sont prévus du 25 mai au 11 juin.

MINISTÈRE, DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS



PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
Service Santé-Environnement

52 536
MAIRIE DE VILLAUDRIC

Année 2006. Bilan de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine
Collectivité : VILLAUDRIC
Réseau : VILLAUDRIC

L'eau distribuée par cette collectivité est produite à partir d'eau de nappe et du Tarn à Villematier.
Le contrôle sanitaire de l'eau est assuré par le service Santé-Environnement de la DDASS. Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis. En 2006, 12 prélèvements ont été réalisés. En cas de dépassement des normes, l'exploitant est systématiquement averti pour qu'il puisse mettre en place au plus vite les mesures correctives.

Les principaux résultats statistiques pour l'année 2006 sont les suivants :

BACTERIOLOGIE			
Paramètres recherchés	Limite de qualité réglementaire	Nombre de prélèvement(s) non conformes(s)	Valeur maxi mesurée N/100ml
E.Coli ou Entérocoques	Absence dans 100 ml	0	0

PHYSICO-CHIMIE : Principaux éléments indésirables :

PARAMÈTRE	LIMITE DE QUALITÉ	Nombre de prélèvement(s) non conformes(s)	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Valeur mini mesurée
NITRATES mg/l NO3	50 mg/l	0	8	14	0
FLUOR en µg/l	1500 µg/l	0	ND	290	< sd
PESTICIDES ⁽¹⁾ en µg/l	0,1 µg/l Somme: 0,5 µg/l	0	ND	Somme : < LQ 1 molécule: < LQ	< sd

(1) Pesticides : 112 molécules sont recherchées dont l'Atrazine et ses dérivés, et différentes familles parmi les plus utilisées dont les organo-chlorés, les organo-phosphorés, les amides, les triazoles, les carbamates etc.

PHYSICO-CHIMIE : Eléments minéraux et divers :

PARAMÈTRE	moyenne	mini	maxi	Valeurs seuils recommandées	PARAMÈTRE	moyenne	Valeurs maxi recommandées
pH	7,9	7,8	8,1	6,5 < pH < 9	Chlorures mg/l	36	250 mg/l
Conductivité µS/cm	374	329	398	180 < C < 1000	Sodium mg/l	47	200 mg/l
TH en °F (dureté)	11	15	12	-	Sulfates mg/l	22	250 mg/l
TAC en °F (alcalinité)	15	15	15	-	Agressivité	-	-

Les significations des abréviations figurant éventuellement dans les tableaux sont les suivantes :

<sd : Résultat inférieur au seuil de détection analytique - **LQ** Résultat inférieur à la limite de qualité réglementaire - **NM** : Non Mesuré en 2006
ND : Non déterminé car non représentatif

CONCLUSIONS :

- Paramètres microbiologiques : Eau de bonne qualité .
- Nitrates : Toutes les valeurs sont conformes à la norme.
- Dureté : Eau peu calcaire.
- Pesticides: Aucun dépassement de la valeur réglementaire sur la période considérée
- Fluor : La teneur est conforme à la norme.

Voir commentaires au verso ou sur feuille annexe. Compléments d'informations sur le site : midipy.sante.gouv.fr

L'EAU EN LIBERTÉ ... TRÈS SURVEILLÉE

Chaque année, environ 3500 prélèvements d'eau destinée à la consommation humaine sont effectués dans le département de la Haute Garonne. Ceux-ci sont pratiqués à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et majoritairement sur le réseau de distribution.

La Ddass, le Service Communal d'Hygiène et de Santé (sur le territoire de la commune de Toulouse) et le Laboratoire Départemental de l'Eau effectuent ces **prélèvements**.

Les analyses sont essentiellement réalisées par le laboratoire Départemental de l'Eau à Launaguet et par le laboratoire Bouisson Bertrand de Montpellier en complément pour la radioactivité ; Tous les deux sont agréés par le ministère chargé de la santé.

QUELQUES INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX PARAMETRES RECHERCHES

♦ **La qualité microbiologique** est évaluée par la recherche de bactéries témoins d'une pollution de la ressource ou du réseau (traceurs de présence potentielle de germes responsables de maladies plus ou moins graves telles que gastro-entérite, hépatite A, parasitose, ...)

♦ **La conductivité** traduit la minéralisation globale de l'eau (sels minéraux). La minéralisation est faible pour des valeurs inférieures à 200µS, moyenne pour 300 à 400µS, forte au delà de 600 µs.

♦ **Le TH** correspond à la dureté de l'eau, il est exprimé en °français et traduit essentiellement la teneur en calcium ($1^{\circ}\text{F} \approx 4 \text{ mg/l}$ de calcium).

TH < 10° F	10 < TH < 20 ° F	20 < TH < 30° F	TH > 30 ° F
Eau très peu calcaire	Eau peu calcaire	Eau calcaire	Eau très calcaire

♦ **Le TAC** correspond à l'alcalinité de l'eau (essentiellement teneur en hydrogénocarbonates).

♦ **Les nitrates** sont présents à l'état naturel dans les sols comme résidus de l'activité biologique (végétaux, animaux et humains), à des teneurs voisines de 5mg/l dans les eaux naturelles. Des apports excessifs ou mal maîtrisés de matières fertilisantes peuvent être à l'origine d'une augmentation de la concentration dans les ressources. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg par litre afin d'assurer la protection des nourrissons et des femmes enceintes.

♦ **Le fluor** est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Sans excéder la limite de qualité, des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Lorsque l'eau est peu fluorée (<500 µg/l), un apport complémentaire sous forme de sel de cuisine fluoré ou de comprimés peut vous être recommandé par votre dentiste, pour une prévention optimale de la carie dentaire

♦ **L'agressivité de l'eau**, souvent liée à un ph acide et/ou une faible minéralisation de l'eau, peut entraîner la corrosion des canalisations métalliques (cuivre, plomb ...) notamment dans les réseaux intérieurs des habitations. En raison de la toxicité de cet élément et de son accumulation dans l'organisme, le remplacement de toute conduite en plomb est fortement souhaitable surtout si l'eau a une tendance agressive. Dans l'attente de leur changement, il est important de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer ; il est vivement recommandé aux enfants et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet lorsqu'il y a présence de canalisations en plomb dans l'habitation .

QUELQUES GESTES SIMPLES

☞ En cuisine, utilisez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson et la cuisson des aliments. L'utilisation d'une eau à une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

☞ L'eau de boisson doit être conservée au frais dans un récipient fermé .

☞ Dans le département de la Haute Garonne, il existe très peu de communes alimentées par une eau de dureté nécessitant la mise en place d'un adoucisseur (La dureté de l'eau est souvent de l'ordre de 15° à 20 °F maximum). En cas de nécessité, réservez ce traitement complémentaire éventuel au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Il est sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation et peut même parfois accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir un foyer de développement microbien lorsque son entretien est mal assuré.

☞ Double réseau: toute interconnection entre un puits privé et le réseau public est strictement interdite et dangereuse (la responsabilité du particulier peut être recherchée en cas de retour d'eau du réseau privé vers le réseau public). Il est rappelé que d'une façon générale l'eau de puits ne doit pas être utilisée pour la consommation humaine.

Amitié Villaudricaine

ACTIVITES

PROCHAINES

Jeudi 10 mai :

Sortie en Aveyron.

Au programme : Rendez-vous sur le parking de la Mairie à 7 h 45 pour un départ en car à 8 h, visite du **Viaduc du Viaur**, d'une **fabrique de tripous**, **déjeuner aveyronnais** (avec au menu : assiette de charcuterie du Rouergue, tripous, gigot d'agneau, aligot, plateau de fromages, dessert de saison, vin et café), visite du village de **Sauveterre de Rouergue** un des « plus beaux villages de France », visite du **château de Bosc** et retour vers 19 h. Le tout pour 36 €. Inscriptions auprès de Roger Chorchés, 05 61 82 48 80. Il reste quelques places, mais ne tardez pas !

Jeudi 24 mai : **Goûter** d'anniversaire pour les membres du club nés en mai, juin et juillet, avec petit loto.

Jeudi 21 juin : **Petit loto.**

Jeudi 28 juin :

Les Papys au barbecue.

Ce jour-là, exceptionnellement, ce sont les hommes qui prépareront le repas, chez Maurice et Mireille.

La RECETTE du MOIS : Terrine de Chèvre aux Poivrons

Pour 6 personnes : 600 g de chèvre frais (ou de brousse), 2 petites boîtes (boîtes dites ½) de poivrons pelés, 100 g d'olives dénoyautées vertes ou noires, 10 feuilles de basilic, 8 cl d'huile d'olive, sel et poivre.

Egouttez les poivrons et coupez-les en lamelles. Concassez les olives. Ciselez le basilic. Dans une sauteuse, faites mijoter les poivrons, les olives et le basilic dans l'huile d'olive pendant 20 mn à feu doux. Assaisonnez.

Dans un saladier, écrasez le chèvre à la fourchette et ajoutez le mélange à base de poivrons. Remuez et rectifiez l'assaisonnement. Versez la préparation dans la terrine puis tassez.

Mettez au réfrigérateur pendant au moins trois heures.

Cette terrine se déguste froide, avec un coulis de tomates et accompagnée d'une salade verte.

Conseil : vous pouvez aussi utiliser des poivrons en dés surgelés.



Nous recherchons le sens des noms de quartier de notre commune.

Nous avons besoin de votre aide concernant l'étymologie de certains lieux dits ou d'anecdotes à leur propos.

Si vous avez des informations, merci de les adresser au secrétariat de Mairie, nous les ferons suivre à Mme Monique PUJOL à Tournefeuille qui s'est proposée de réaliser l'historique de ces différents noms en vue d'une future exposition sur ces recherches. Merci de votre collaboration.

Albanet	En Tourettes	Léret	Mondot ou Coume de Mondaut	Sautous ou Sautous
Barbeau	Faget	Les Carolles	Pétusou	Suché ou Saché
Bellouguets	Garosses	Les Martinets	Peyre-Pont	Ste Philomène
Blancal	Génévrières	Les Moureaux	Pierrés	Tembouret
Bordeneuve	Gourdis	Les Palieux	Rauzel	
Bouxoulis	Jaulet	Les Saoulous	Ratichou	
Brouillous	La Busquette	Martel	Rivière Basse	
Coutal	La Pandoule	Mausolée	Rouyre	
Dispans	La Valette	Mestre-Jouan	Rouzet	
Dambat	Le Moulin	Miraudelle	Rouziés	

Club Bouliste Villaudricain



Les concours de classement du secteur des 4 vallées se sont achevés le 1^{er} Avril à Fenouillet, avec la triplète Tondado, Mazéries et Lafont qui sont allés en finale du concours de la repêche, finale perdue contre Bouloc.

Villaudric, avec 37 points, se classe finalement 8^{ème} sur les 16 clubs engagés dans ce championnat de 2^{ème} division.

Dimanche 22 Avril se déroulait le concours officiel dans notre village. 87 équipes se sont rencontrées, sous un soleil de plomb, sur les 40 terrains tracés sur le parking du cimetière. Le CBV remercie le club de Foot, qui en lui prêtant ses installations, a permis une bonne

organisation et un beau succès populaire.

Résultat : Gagnant Cella Romain et Zigler Jean Du Club de Bouloc face à Even Georges et Mathieu Alain du Club de Saint-Alban.

Le 29 Avril, Villaudric recevait le club de Lasborde dans le cadre de la Coupe de France. Nous vous communiquerons les résultats dans le prochain numéro. Il faudra à nos valeureux compétiteurs, un brin de chance pour se qualifier pour le 2^{ème} tour.

Le 12 mai, dans le cadre des « 100 ans de la pétanque », une manifestation « le challenge du cœur » est organisée à Villematier en collaboration avec les clubs de Villaudric, Sayrac et Magnanac. Au programme, un concours en 4 parties à la mêlée, suivi d'un repas dansant. Tous les bénéfices seront remis à une œuvre caritative.

Amicale des Anciens Combattants

Commémoration de la victoire de la guerre 1939/1945

Tous les membres de l'association et la population de Villaudric sont invités à assister aux cérémonies du 62^{ème} anniversaire de la fin de la guerre de 1939/1945 le Mardi 8 Mai 2007.

A 10 heures ,messe en l'église de Villaudric.

A la sortie de la messe, dépôt de gerbes au monument aux morts par la municipalité et par notre association
Apéritif offert à la salle des fêtes de la mairie.

Repas des anciens combattants au restaurant le Lagon situé 2 kms environ après Labastide Saint Pierre direction Bressols tourner à gauche suivre les flèches.

Menu

Salade gersoise

Poitrine de veau confite aux cèpes

Assortiment de légumes

Fromage

Fondant au chocolat ou retourné aux pommes

Café

Vins de Fronton

Prix du repas: 20 € pour les membres de l'association et leurs épouses.

23 € pour ceux qui voudront se joindre à nous.

Inscriptions au plus tard le 4 mai à 20 heures au 05 61 82 48 80 ou 05 61 82 07 69.



Après un peu plus d'un an d'existence, l'association « les Manguiers Solidarité Bangui », venant en aide aux orphelins et familles atteintes du Sida en Centrafrique à BANGUI, continue d'être dynamique et les envois de vêtements, médicaments et fournitures scolaires ne cessent de progresser.

A ce jour, c'est environ **2 TONNES** qui ont été expé-

diées grâce à la solidarité de beaucoup d'entre vous et je tiens à vous remercier. Après chaque envoi, nous recevons un mail accusant de la bonne réception des colis et de sa destination directe aux enfants et familles concernées.

Les colis sont acheminés par avion grâce à la collaboration des navigants dont certains d'entre eux font maintenant partie de l'association.

Chacun et chacune d'entre vous apporte sa pierre à l'édifice, chacun d'entre vous est le bienvenu. Cette association est ouverte à tous, sans distinction d'aucune sorte, toutes les bonnes volontés sont acceptées et encore une fois mille mercis pour ce qui a déjà été réalisé.

Nous avons, certains d'entre vous le savent déjà, un projet de construction d'un orphelinat de 60 places. Les plans et devis sont prêts, il nous reste à trouver les fonds. Un dossier a été déposé auprès de la Fondation AIR FRANCE, celui-ci passe en commission au mois de juin mais nous savons que nous ne sommes pas les seuls à avoir demandé !!! Attendons le résultat avec optimisme. D'autres sponsors seraient accueillis avec joie !

Un repas sera organisé à l'automne et nous participerons bien sur au vide grenier et aux diverses manifestations du village cette année afin de pouvoir récolter des fonds.

Il reste également des tableaux en ailes de papillon, encadrés gracieusement par les dames de l'Amitié Villaudricaine, pensez y pour vos cadeaux.

Une demande a été faite auprès de l'Administration des Impôts pour savoir si nous pourrions bénéficier de la déduction fiscale pour les dons, les critères étant si nombreux, là encore attendons...

J'en profite pour rappeler que le montant de la cotisation est de 10 euros par an, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation et merci d'avance à tous les nouveaux adhérents qui voudraient avec nous, participer à cette action.

ENCORE MERCI A TOUS ET A TOUTES

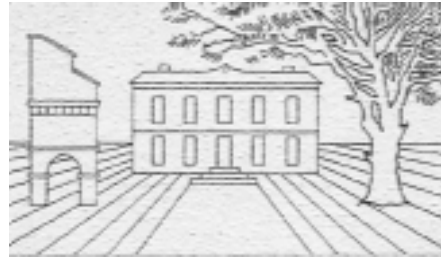
Le Président,

Bertrand ROUMENS

VENEZ DECOUVRIR LE

CHÂTEAU CAZE

VINS DE FRONTON - VILLAUDRIC



Dimanche 13 mai 2007

de 9 h à 19 h

**VISITE DE LA CAZE DU XVIIIème SIECLE
DEGUSTATION DE NOS VINS**

Marché fermier et pique-nique avec :

Foie gras, magrets grillés sur ceps de vigne,

Huîtres, escargots, fromages, Champagne,

Lait d'ânesse

Promenades en calèche, spectacle de Country



Château CAZE – 31620 VILLAUDRIC

Tél : 05 61 82 92 70 – Fax : 05 61 82 09 95 – E-mail : chateau.caze@wanadoo.fr

A 25 km au nord de Toulouse, dans le village de Villaudric,

100 m après l'église en direction de Villemur

Si Villaudric m'était conté : AUJOURD'HUI



"Tailleurs pour Dames " pièce de Georges Feydau à été brillamment interprétée par la troupe "Harmonies" de Villaudric. Le samedi 14 avril la Salle des Fêtes affichait "Complet", le samedi 21 également .



Remise de la carte d'électeur et du livret du citoyen aux jeunes Villaudricains ayant atteint l'âge de 18 ans.

C'est l'occasion de leur rappeler les droits et les devoirs que leur confère la majorité.

- majorité civile
- majorité pénale
- majorité matrimoniale

Rappel aussi des devoirs du citoyen et des principes fondamentaux de la République : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, constitution de 1946.

Si Villaudric m'était conté : Hier

BALLET CHAMPÊTRE LES FLEURS DES CHAMPS 1948



1 Odette CUNNAC ? 2 Julienne SAGUILLO 3 Pierrette BEZIAT (Epse COMBRE) 4 Annie ECUYER
 5 Christiane CONTE (Epse ALDIN) 6 Simone PLAUTARD (Epse CARIANI) 7 _____
 8 Reine GUITARD 9 Roberte GALVANI 10 Huguette POUJOL 11 SÉGUIER ? _____
 12 Gisèle GARRIGUES (Epse CROUZIL) 13 Paulette CUEFF 14 Anne-Marie LAYNAT) (Epse ANGLADE)
 15 Reine TAUPIAC 16 Marie-Thérèse GARDIN

Histoire de la Résistance dans la Haute Garonne par Michel Goubet et Paul Debauges

Les témoignages concernant l'ordre des rencontres et les initiatives qui ont conduit à la structuration du groupe ne concordent pas toujours exactement. A la base, on trouve le milieu intellectuel, lié à la Librairie Trentin. Les buts : trouver un contact avec Londres (la France Libre et l'allié britannique), transmettre tous les renseignements possibles (psychologiques, économiques, militaires), aider aux passages, recevoir armes, explosifs pour sabotages, mais aussi aide financière. Les objectifs de cette sorte n'avaient encore guère connu d'exécution sur le plan local. Il est difficile de préciser le rôle de Trentin et celui des aviateurs ayant utilisé la filière dont nous avons parlé plus haut dans l'établissement de la liaison avec le B.C.R.A., lui-même lié aux Services Spéciaux anglais. On sait cependant qu'un jeune officier français en mission, Labit, du B.C.R.A., put prendre contact avec Trentin, Bertaux, Cassou.

Par la suite un opérateur radio, Mercier « Furet », envoyé par Londres, fut parachuté à Pibrac (11 septembre 1941). Il put joindre Trentin et, avec l'aide de Bernard qui avait commandé en Espagne une brigade internationale, récupérer le poste émetteur et quelque matériel. Mais la D.S.T. eut vent de cette arrivée et se tint dès lors en alerte.

Le groupe s'était organisé, répartissant les tâches et les responsabilités. La coordination et les relations (avec le poste émetteur

manoeuvré par Mercier) avaient été confiées à Bertaux, la propagande à Cassou et à Maurice Hermann, les sabotages éventuels à Fausto Nitti, les renseignements et les four-nitures au très efficace syndicaliste chrétien Marcel Vanhove, l'organisation militaire à Bernard et Vaquer.

Il y eut encore deux autres parachutages à Fonsorbes sur un terrain homologué. Le premier vit arriver deux agents, Forman et Périou, avec du matériel et quelques armes dans quatre containers, le second le syndicaliste Yvon Morand et un peu de matériel qu'on put camoufler.

Le drame fut l'arrestation de Mercier, le 22 novembre 1941 à Toulouse, place Esquirol. La D.S.T. le suivait depuis le premier parachutage. Très jeune, pas expérimenté, Mercier ne put justifier la présence du matériel trouvé dans sa chambre. Il donna des noms. Vaquer, le vétérinaire Daubèze (d'Auch) furent arrêtés, suivis, peu après, de Bernard, Vanhove puis Périou à Agen, avec son poste émetteur, Herter, Desmedt, Camus.

Bernard avait un carnet contenant des noms, en clair. Grave imprudence. Comment cet homme courageux, patriote, fut-il amené à citer Bertaux, Nitti, Trentin, Hermann, Cassou ? Il y eut de nombreuses arrestations. Trentin ainsi qu'Auban et Laurent échappèrent aux policiers et parvinrent à cacher une partie du matériel qui sera plus tard utilisé par « Libérer et Fédérer ».

L'instruction dura de décembre 1941 à juillet 1942 : les inculpés furent internés, en attendant le procès, dans la sinistre prison militaire Furgole de Toulouse. Le juge d'instruction se montra honnête et compréhensif, mais le commissaire du gouvernement qui aurait voulu au moins une tête, fit un réquisitoire accablant. Le président fit preuve d'un esprit large et plus humain. Les condamnations furent relativement clémentes.

La plus lourde frappa Bernard, lequel s'était, en fin de compte, chargé des plus lourdes responsabilités, comme s'il voulait se faire pardonner ses malheureuses révélations (20 ans de travaux forcés). Plusieurs autres eurent des peines moins sévères : 5 ans de travaux forcés et 5 ans d'interdiction de séjour à Desmedt et Herter ; de 3 ans à 1 an de prison pour Bertaux, Vanhove, Cassou, Nitti, Vaquer, Daubèze et Grodner (un instituteur révoqué). Sans parler de ceux qui, ayant réussi à se cacher, furent condamnés par contumace aux travaux forcés. Laurent, Auban et Trentin furent mis hors de cause.

Le réseau Bertaux peut être considéré comme l'héritier toulousain de celui du Musée de l'Homme. Il a rassemblé des hommes qui ne manquaient certes, ni d'intelligence ni de courage, mais qui n'avaient sans doute pas encore une grande expérience de la lutte clandestine. Il n'était guère connu, deux ans plus tard, de l'ensemble des ré-

sistants de R4. Cependant son influence ne peut être contestée : beaucoup de ses membres se retrouveront tout au long de la Résistance dans d'autres formations, notamment à « Libérer et Fédérer ». Et plusieurs de ceux qui furent condamnés revinrent aussitôt libérés dans la lutte, à des postes importants.

LA RESISTANCE CHEZ LES JEUNES TOULOUSAINS

On peut rapprocher de cet épisode un autre plus modeste, mais sans doute significatif de l'état d'esprit d'une partie de la jeunesse universitaire.

Dès fin 1940, naît un petit groupe autour de Jean Gaches étudiant en médecine, Georges Oved étudiant en lettres, Jean Delord étudiant en sciences, qui ont entre 20 et 21 ans. Il est intéressant de noter que Gaches est en relation très amicale avec Georges Canguilhem qui fut son professeur de philosophie au lycée de garçons de Toulouse. Oved est communiste, mais ces jeunes ne sont pas dans l'ensemble liés à une idéologie politique en dehors de leur commun antifascisme.

Ils décident d'entreprendre la publication de tracts, puis d'une petite revue, de cahiers politiques mensuels. Le premier cahier paraît en mai 1941, le quatrième et dernier en novembre sous le titre Vive la liberté. Ils sont ronéotés et tirés entre 200 et 300 exemplaires et distribués dans les milieux intellectuels de Toulouse et de la proche région.

À suivre.....